

Mis à jour le 19/05/25

## LA FORMATION DES LAURÉATS

**RESPONSABLES DE FORMATION :**  
 Laurence LE MAREC pour Paris et Créteil  
[l.lemarec@isfec-idf.net](mailto:l.lemarec@isfec-idf.net)  
 Mickaël FREITAS pour Versailles  
[m.freitas@isfec-idf.net](mailto:m.freitas@isfec-idf.net)

L'ISFEC est l'organisme de formation de rattachement des professeurs stagiaires.

Les référents, les pilotes et les responsables de formation construisent les modalités et le plan de formation.

L'ISFEC organise les visites conseil de formateurs. Vous en serez informés par l'assistante du dispositif.

 Si vous rencontrez des interrogations sur le développement des compétences du lauréat vous avez la possibilité de contacter son responsable de formation.

## VOTRE FORMATION

*L'ISFEC est missionné pour dispenser cette formation. Aucun coût pour l'établissement.*

- Les visios de rentrée avec les pilotes didactiques et les référents  
*Lien des visios sur le Digipad.*

- Le catalogue ISFEC des formations est disponible pour vous former.

- Si vous effectuez cette mission pour la première fois vous devez vous inscrire à trois journées de formation qui se dérouleront entre septembre et novembre.

*Lien du catalogue sur le Digipad.*

 Ces temps d'accompagnement sont indispensables pour bien repérer les différentes missions qui vous sont confiées en tant que tuteur.

## TUTEUR

Hotline en cas d'interrogation sur votre mission de tutorat.

Marie-Aude Rabec,  
 responsable du dispositif  
[ma.rabec@isfec-idf.net](mailto:ma.rabec@isfec-idf.net)

### DIGIPAD ISFEC :

<https://digipad.app/p/251853/00a112514d048>

## VOTRE STATUT

- Sur l'avis de l'IPR et du Chef d'établissement, l'ISFEC vous positionne en tant que tuteur.
- Affectation officielle par l'ISFEC envoyée sur votre boîte académique.
- Rémunération annuelle de 1250€ bruts par le rectorat.
- Une attestation des formations suivies ainsi qu'une attestation de la réalisation de mission seront envoyées par l'ISFEC, afin de les déposer sur I-Professionnel.

 Vous déposez votre candidature pour être tuteur en complétant le formulaire de recrutement des tuteurs. Mars à juin.

## VOTRE SUIVI DU LAURÉAT

- Votre premier interlocuteur reste le formateur appelé "référent" de l'enseignant stagiaire. Il peut répondre à toutes vos questions. Il vous demandera régulièrement de rendre compte de l'accompagnement du développement des compétences du professeur stagiaire.
- Une réunion tripartite (tuteur, chef d'établissement, stagiaire) est à programmer avec le chef d'établissement en janvier.

 En cas d'interrogations sur votre accompagnement, n'hésitez surtout pas à contacter le référent du lauréat.

## VOS ÉCRITS

- Etat des lieux par l'ISFEC courant novembre. Sous la forme d'un questionnaire en ligne à compléter au mois de novembre. Lien envoyé sur l'adresse mail académique.
- Bilan intermédiaire entre décembre et janvier sur l'application COMPAS du rectorat. Mail du rectorat via la boîte mail académique.
- Bilan conclusif sur l'application COMPAS. Entre avril et mai. Lien adressé par le rectorat via la boîte mail académique.

 Consultez votre boîte mail académique régulièrement.

@ac-paris.fr  
 @ac-creteil.fr  
 @ac-versailles.fr